



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **DORÉ COPPER NOMME UN CHEF DE L'EXPLOITATION**

**Toronto, Ontario – 19 août 2022** – Doré Copper Mining Corp. (la « **Société** » ou « **Doré Copper** ») (TSXV : DCMC; OTCQX : DRCMF; FRA : DCM) est heureuse d'annoncer la nomination de M. Nicholas (Nick) Kwong, au poste de chef de l'exploitation de la Société, avec prise d'effet immédiate.

M. Kwong, ing., MBA, possède plus de quinze ans d'expérience dans l'industrie minière, en particulier pour l'or et les métaux de base en Amérique du Nord, en Australie, en Amérique latine et en Arabie Saoudite. Il a rejoint New Gold Inc. en 2005 en tant qu'ingénieur de projet pour la conception et la construction de la mine souterraine New Afton. Il a joué ensuite plusieurs rôles à la mine et à la société, y compris directeur de l'ingénierie minière, directeur de l'amélioration des opérations et directeur des services techniques jusqu'en 2019. Par la suite, il a rejoint Ma'aden Gold en Arabie saoudite où il a occupé le poste de directeur général des mines d'or Sukhaybarat et Bulghah. Il y a réalisé l'expansion et la modernisation des installations minières et de traitement, ce qui a mené à une augmentation substantielle de la production et à une diminution tout aussi importante des coûts unitaires, tout en contrôlant les coûts en immobilisations en pleine pandémie de COVID 19.

Ernest Mast, président et chef de la direction de Doré Copper, a déclaré : « *Nous souhaitons la bienvenue à M. Kwong au nouveau poste de chef de l'exploitation. Son expérience pratique en conception, en ingénierie, en exécution et en démarrage de mine et d'usine de traitement sera bénéfique à mesure que nous progressons dans l'étape de faisabilité de notre exploitation en étoile, avec l'objectif de commencer la production d'ici 2025-2026* ».

Doré Copper a octroyé 1 100 000 options d'achat d'actions à des employés et des consultants. Les options d'achat d'action ont un prix d'exercice de 0,41 \$ par action sur une période de cinq ans à partir de la date d'octroi et sont assujetties aux politiques de la Bourse de croissance TSX. Les options ont été émises conformément au programme d'intéressement en actions de la Société.

#### **À propos de Doré Copper Mining Corp.**

Doré Copper Mining Corp. vise à être le prochain producteur de cuivre au Québec, avec une cible de production initiale de plus de 50 Mlb d'équivalent en cuivre annuellement, en mettant en œuvre un modèle d'exploitation en étoile où plusieurs actifs de cuivre-or à haute teneur alimenteraient son usine de traitement centrale Copper Rand<sup>1</sup>. La Société a publié son EEP en mai 2022 et prévoit entreprendre une étude de faisabilité et soumettre l'information préliminaire de l'étude des impacts sur l'environnement et le milieu social (« EIES ») au T3 2022.

La Société a consolidé un vaste portefeuille de propriétés dans les prolifiques camps miniers de Lac Doré-Chibougamau et de Joe Mann, qui ont produit 1,6 milliard de livres de cuivre et 4,4 millions d'onces d'or<sup>2</sup>. Le portefeuille de propriétés comprend 13 anciennes mines, gisements, gîtes et zones cibles de ressources dans un rayon de 60 kilomètres autour de l'usine Copper Rand de la Société.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ernest Mast  
Président et chef de la direction  
Téléphone : (416) 792-2229

Laurie Gaborit  
Vice-présidente, relations avec les investisseurs  
Téléphone : (416) 219-2049

Courriel : [ernest.mast@dorecopper.com](mailto:ernest.mast@dorecopper.com)

Courriel : [laurie.gaborit@dorecopper.com](mailto:laurie.gaborit@dorecopper.com)

Visiter : [www.dorecopper.com](http://www.dorecopper.com)

Facebook : [Doré Copper Mining](#)

LinkedIn : [Doré Copper Mining Corp.](#)

Twitter : [@DoreCopper](#)

Instagram : [@DoreCopperMining](#)

1. Rapport technique intitulé « *Preliminary Economic Assessment for the Chibougamau Hub-and-Spoke Complex, Québec, Canada* », daté du 15 juin 2022, conformément aux exigences du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »). Le rapport a été préparé par BBA Inc., avec la contribution de plusieurs firmes de consultant pour des sections de l'étude, y compris SLR Consulting (Canada) Ltd, SRK Consulting (Canada) Inc. et WSP Inc.
2. Sources de données sur la production historique : Economic Geology, v. 107, pp. 963–989 - *Structural and Stratigraphic Controls on Magmatic, Volcanogenic, and Shear Zone-Hosted Mineralization in the Chapais-Chibougamau Mining Camp, Northeastern Abitibi, Canada*, par François Leclerc et al. (camp minier de Lac Doré/Chibougamau) et rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur la propriété Joe Mann daté du 11 janvier 2016, préparé par Geologica Groupe-Conseil inc. pour Jessie Ressources inc. (mine Joe Mann).

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

*Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais pas toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Les énoncés prospectifs spécifiques au présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, l'objectif de devenir le prochain producteur de cuivre au Québec avec une cible de production initiale de plus de 50 Mlb d'équivalent en cuivre annuellement, la mise en œuvre d'un modèle d'exploitation en étoile; le projet de commencer une étude de faisabilité et de soumettre l'information préliminaire de l'étude des impacts sur l'environnement et le milieu social (« EIES ») au T3 2022.*

*Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.*

**La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.**